

REPUBLIQUE FRANCAISE

25340065900012

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Syndicat du Bas Languedoc

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MARSEILLAN

SERVICE PUBLIC LOCAL
Syndicat du Bas Languedoc

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : Syndicat

ANNEE 2015

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

POUR MEMOIRE(1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation.
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement " ,

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 11 706 388,39	G 13 707 975,74	G-A 2 001 587,35
	Section d'investissement <small>(y compris les comptes 1064 et 1068)</small>	B 24 669 721,27	H 24 229 429,38	H-B -440 291,89

REPORTS DE L'EXERCICE 2014	Report en section d'exploitation (002)	C <small>(si déficit)</small>	I 800 000,00 <small>(si excédent)</small>
	Report en section d'investissement (001)	D 1 783 077,60 <small>(si déficit)</small>	J <small>(si excédent)</small>

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		38 159 187,26 <small>P= A+B+C+D</small>	38 737 405,12 <small>Q= G+H+I+J</small>	578 217,86 <small>=Q-P</small>

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 4 311 134,64	L 977 524,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016	4 311 134,64 <small>= E+F</small>	977 524,00 <small>= K+L</small>

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	11 706 388,39 <small>= A+C+E</small>	14 507 975,74 <small>= G+K</small>	2 801 587,35
	Section d'investissement	30 763 933,51 <small>= B+D+F</small>	25 206 953,38 <small>= H+J+L</small>	-5 556 980,13
	TOTAL CUMULE	42 470 321,90 <small>= A+B+C+D+E+F</small>	39 714 929,12 <small>= G+H+I+J+K+L</small>	-2 755 392,78

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses
(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat	CA 2015
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 4 311 134,64	L 977 524,00
13	Subventions d'investissement	0,00	977 524,00
21	Immobilisations corporelles	115 068,68	0,00
23	Immobilisations en cours	4 196 065,96	0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	274 500,00	168 815,82	0,00	0,00	117 684,38
012	Charges de personnel et frais assimilés	255 000,00	247 888,58	0,00	0,00	7 111,44
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	62 200,00	62 116,30	0,00	0,00	63,70
	Total des dépenses de gestion courante	591 700,00	488 820,48	0,00	0,00	124 879,52
66	Charges financières	1 238 014,00	712 955,86	448 314,95	0,00	76 743,19
67	Charges exceptionnelles	906 000,00	9 500,00	0,00	0,00	896 500,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	98 800,00				
	Total des dépenses réelles d'exploitation	2 834 514,00	1 189 276,34	448 314,95	0,00	1 196 922,71
023	Virement à la section d'investissement (4)	1 879 853,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	10 088 943,00	10 068 797,10			20 145,90
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	11 968 796,00	10 068 797,10			1 859 998,90
	TOTAL	14 803 310,00	11 258 073,44	448 314,95	0,00	3 096 921,61
	Pour information D002 Déficit d'exploitation reporté de 2014	0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, n	4 074 292,00	3 792 597,86	0,00	0,00	281 694,14
74	Subventions d'exploitation	1 779 408,00	1 706 032,90	0,00	0,00	73 375,10
75	Autres produits de gestion courante	1 830,00	1 829,40	0,00	0,00	0,60
	Total des recettes de gestion courante	5 858 530,00	5 500 460,16	0,00	0,00	358 089,84
76	Produits financiers	0,00	0,19	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	80 738,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	5 858 530,00	5 661 196,35	0,00	0,00	295 333,85
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	8 146 780,00	8 146 779,39			0,61
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	8 146 780,00	8 146 779,39			0,61
	TOTAL	14 003 310,00	13 707 975,74	0,00	0,00	295 334,26
	Pour information R002 Excédent d'exploitation reporté de 2014	800 000,00				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 48.

(4) DE 023 = RI 021 ; D1 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; D1 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat	CA 2015
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	29 000,00	7 685,82	0,00	21 334,18
21	Immobilisations corporelles	774 000,00	419 014,56	115 058,68	239 916,77
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	15 830 730,00	4 497 934,79	4 188 085,96	7 138 729,25
Total des dépenses d'équipement		16 633 730,00	4 924 615,16	4 311 134,64	7 397 980,20
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 237 386,00	1 237 372,90	0,00	13,10
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 237 386,00	1 237 372,90	0,00	13,10
4581	Total des op. pour le compte de tiers (4)	1 000 000,00	205 325,12	0,00	794 674,88
Total des dépenses réelles d'investissement		18 871 116,00	6 367 313,18	4 311 134,64	8 192 668,18
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	8 146 780,00	8 145 779,39	0,00	0,61
041	Opérations patrimoniales (2)	12 554 354,92	10 155 628,70	0,00	2 398 726,22
Total des dépenses d'ordre d'investissement		20 701 134,92	18 302 408,09	0,00	2 398 726,83
TOTAL		39 572 250,92	24 669 721,27	4 311 134,64	10 591 395,01
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2014		1 783 077,60			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	3 303 042,00	1 261 522,64	977 524,00	1 063 995,36
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 386 928,00	0,00	0,00	7 386 928,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		10 689 970,00	1 261 522,64	977 524,00	8 450 923,36
106	Dotations, fonds divers et réserves (5)	1 838 612,00	1 838 611,16	0,00	0,84
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 303 596,00	904 869,78	0,00	2 398 726,22
Total des recettes financières		5 142 208,00	2 743 480,94	0,00	2 398 727,06
4582	Total des op. pour le compte de tiers (4)	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		16 832 178,00	4 005 003,58	977 524,00	11 849 850,42
021	Virement de la section d'exploitation (2)	1 879 853,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	10 088 943,00	10 068 797,10	0,00	20 145,90
041	Opérations patrimoniales (2)	12 554 354,92	10 155 628,70	0,00	2 398 726,22
Total des recettes d'ordre d'investissement		24 523 150,92	20 224 425,80	0,00	4 299 725,12
TOTAL		41 355 328,92	24 229 429,38	977 524,00	16 148 375,54
Pour information					
R001 Excédent d'investissement reporté de 2014		0,00			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé quelle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	156 815,82		156 815,82
012	Charges de personnel et frais assimilés	247 888,56		247 888,56
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
85	Autres charges de gestion courante	82 116,30		82 116,30
86	Charges financières	1 181 270,81	8 130 000,00	9 291 270,81
67	Charges exceptionnelles	9 500,00	0,00	9 500,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	1 938 797,10	1 938 797,10
	Dépenses d'exploitation - Total	1 637 691,29	10 068 797,10	11 706 388,39

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2014	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 706 388,39

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	16 779,39	16 779,39
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	1 237 372,90	9 250 758,92	10 488 131,82
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	7 665,82	0,00	7 665,82
21	Immobilisations corporelles (6)	419 014,55	0,00	419 014,55
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 497 834,79	0,00	4 497 834,79
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immobilisations financières	0,00	904 869,78	904 869,78
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)	205 325,12	0,00	205 325,12
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		8 130 000,00	8 130 000,00
	Dépenses d'investissement - Total	6 387 313,18	18 302 408,09	24 689 721,27

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2014	1 763 077,60
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	26 452 798,87

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M48.
(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ^e de services, marc	3 792 597,86		3 792 597,86
74	Subventions d'exploitation	1 706 032,90		1 706 032,90
75	Autres produits de gestion courante	1 829,40		1 829,40
76	Produits financiers	0,19	0,00	0,19
77	Produits Exceptionnels	60 738,00	16 779,39	77 515,39
79	Transferts de charges		8 130 000,00	8 130 000,00
Recettes d'exploitation - Total		5 561 196,35	8 146 779,39	13 707 975,74

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2014	800 000,00
--	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 507 976,74
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	1 261 522,64	0,00	1 261 522,64
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	17 380 758,92	17 380 758,92
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	1 135,97	1 135,97
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	51 880,59	51 880,59
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	851 853,22	851 853,22
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	904 889,78	0,00	904 889,78
28	Amortissements des immobilisations		1 938 797,10	1 938 797,10
4582	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		2 166 392,42	20 224 426,90	22 390 818,22

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2014	0,00
--	-------------

AFFECTATION AU COMPTE 106	1 838 611,16
----------------------------------	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 229 429,38
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) L'effet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	274 600,00	166 616,62	0,00	0,00	117 983,38
604	Achats d'études, prestations de services, équipement	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	6 000,00	4 907,55	0,00	0,00	1 092,45
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	6 000,00	4 861,42	0,00	0,00	1 138,58
6064	Fournitures administratives	6 000,00	3 274,83	0,00	0,00	2 725,17
613	Locations, droits de passage et servitudes diverses	25 000,00	26 225,96	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	42 000,00	32 311,06	0,00	0,00	9 688,94
616	Primes d'assurances	32 000,00	30 769,05	0,00	0,00	1 230,95
618	Divers	7 000,00	614,12	0,00	0,00	6 385,88
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	90 000,00	9 515,70	0,00	0,00	80 484,30
623	Publicité, publications, relations publiques	10 000,00	7 818,38	0,00	0,00	2 181,62
624	Transports de biens et transports collectifs du perso	1 500,00	1 703,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements, missions et réceptions	24 000,00	15 674,35	0,00	0,00	8 325,65
626	Frais postaux et frais de télécommunications	12 000,00	8 648,55	0,00	0,00	3 351,45
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	650,80	0,00	0,00	349,20
628	Divers	500,00	104,10	0,00	0,00	395,90
635	Autres impôts, taxes, ... (administration des impôts)	11 000,00	9 736,75	0,00	0,00	1 263,25
012	Charges de personnel et frais assimilés	255 000,00	247 888,66	0,00	0,00	7 111,44
633	Impôts, taxes, ... sur rémunérations (autres organis	2 000,00	1 877,14	0,00	0,00	122,86
6410	Rémunérations du personnel	128 000,00	125 950,90	0,00	0,00	2 049,10
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	100 000,00	85 236,06	0,00	0,00	4 761,92
647	Autres charges sociales	23 000,00	23 922,44	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	2 000,00	800,00	0,00	0,00	1 100,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	62 200,00	62 116,30	0,00	0,00	83,70
656	Charges diverses de la gestion courante	62 200,00	62 116,30	0,00	0,00	83,70
TOTAL-DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		591 700,00	466 820,48	0,00	0,00	124 879,52
66	Charges financières (b)(6)	1 238 014,00	712 956,86	448 314,95	0,00	76 743,19
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 253 904,16	1 227 713,05	0,00	0,00	26 191,11
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-18 677,16	-517 541,03	448 314,95	0,00	50 548,92
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	712,49	0,00	0,00	0,00
6661	Indemnité pour remboursement anticipé d'emprunt é	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6666	Autres	2 787,00	2 071,35	0,00	0,00	715,65
67	Charges exceptionnelles (c)	908 000,00	9 800,00	0,00	0,00	896 600,00
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionnement	900 000,00	0,00	0,00	0,00	900 000,00
676	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	9 500,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (exploitation) (f)	98 800,00				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 43.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		2 834 614,00	1 189 276,34	448 314,96	0,00	1 196 922,71
023	Virement à la section d'investissement	1 879 863,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)/(9)	10 088 943,00	10 068 797,10			20 146,90
6681	Indemnité pour remboursement anticipé d'emprunt :	8 130 000,00	8 130 000,00			0,00
675	Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	20 000,00	0,00			20 000,00
6611	Dotations aux amortissements Immos corporelles et	1 938 943,00	1 938 797,10			145,90
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		11 968 796,00	10 068 797,10			1 899 998,90
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exp.	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		11 968 796,00	10 068 797,10			1 899 998,90
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 803 310,00	11 258 073,44	448 314,96	0,00	3 086 921,61
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2014						0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	448 314,95
Montant de l'exercice 2014	517 541,03
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	-69 226,08

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 627 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 534 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : DE 042 = R/ 040.

(9) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
64198	Autres remboursements	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de services	4 074 292,00	3 792 597,86	0,00	0,00	281 694,14
701241	Redevance pour pollution d'origine domestique	4 074 292,00	3 792 597,86	0,00	0,00	281 694,14
74	Subventions d'exploitation	1 779 408,00	1 706 032,90	0,00	0,00	73 375,10
74	Subventions d'exploitation	1 779 408,00	1 706 032,90	0,00	0,00	73 375,10
75	Autres produits de gestion courants	1 830,00	1 829,40	0,00	0,00	0,60
752	Revenus des immeubles non affecté à des activités	1 830,00	1 829,40	0,00	0,00	0,60
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		5 856 530,00	5 500 480,16	0,00	0,00	356 049,84
76	Produits financiers (b)	0,00	0,19	0,00	0,00	0,00
7688	Autres produits financiers	0,00	0,19	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	80 736,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	2 720,00	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	58 016,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 856 530,00	5 561 196,35	0,00	0,00	295 333,65
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	8 146 780,00	8 146 779,39			0,61
777	Quote-part des subvent* d'inv. virées au résultat de	16 780,00	16 779,39			0,61
796	Transferts de charges financières	8 130 000,00	8 130 000,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exp	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		8 146 780,00	8 146 779,39			0,61
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 003 310,00	13 707 976,74	0,00	0,00	295 334,26
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2014		800 000,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 48.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournisseurs et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DJ 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7616 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	29 000,00	7 665,82	0,00	21 334,18
203	Frais d'études, de recherche, de développ. et frais d'insertion	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
2051	Concessions et droits similaires	9 000,00	7 665,82	0,00	1 334,18
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	774 000,00	419 014,65	115 068,68	239 916,77
211	Terrains	340 000,00	118 031,28	115 068,68	108 900,06
212	Agencements et aménagements de terrains	30 000,00	18 390,00	0,00	11 610,00
213	Constructions	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	154 000,00	153 776,40	0,00	223,60
218	Autres immobilisations corporelles	50 000,00	128 816,89	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	15 830 730,00	4 497 934,79	4 196 066,96	7 136 729,25
2313	Constructions	4 856 100,00	1 283 873,62	526 129,46	3 046 098,92
2314	Constructions sur sol d'autrui	300 000,00	39 435,70	0,00	260 564,30
2315	Installations, matériel et outillage techniques	10 674 630,00	3 174 625,47	3 669 838,50	3 830 068,03
Total des dépenses d'équipement		16 833 730,00	4 924 615,16	4 311 134,84	7 397 980,20
16	Emprunts et dettes assimilées	1 237 386,00	1 237 372,90	0,00	13,10
1641	Emprunts en euros	956 025,00	956 019,43	0,00	5,57
167	Emprunts et dettes assorties de conditions particulières	281 361,00	281 353,47	0,00	7,53
Total des dépenses financières		1 237 386,00	1 237 372,90	0,00	13,10
458104	convention montagnac (4)	240 000,00	176 275,12	0,00	63 724,88
458105	convention montagnac-s/traitant (4)	760 000,00	29 050,00	0,00	730 950,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		1 000 000,00	206 325,12	0,00	794 674,88
TOTAL DEPENSES REELLES		18 871 116,00	6 367 313,18	4 311 134,84	8 192 668,18
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	8 146 780,00	8 146 779,39	0,00	0,61
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	16 780,00	16 779,39	0,00	0,61
1391	Subventions d'équipement	16 780,00	16 779,39	0,00	0,61
	Charges transférées	8 130 000,00	8 130 000,00	0,00	0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	8 130 000,00	8 130 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	12 554 354,92	10 155 628,70	0,00	2 398 726,22
1641	Emprunts en euros	4 625 379,46	4 625 379,46	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	4 625 379,46	4 625 379,46	0,00	0,00
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de TVA	3 303 596,00	904 869,78	0,00	2 398 726,22
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		20 701 134,92	18 302 408,09	0,00	2 398 726,83
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		39 572 250,92	24 669 721,27	4 311 134,84	10 591 395,01
Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2014		1 783 077,60			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	3 303 042,00	1 261 622,64	977 524,00	1 063 995,36
131	Subventions d'équipement	3 303 042,00	811 610,00	977 524,00	1 513 908,00
1318	autres subv. d'équipement	0,00	449 912,64	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 386 928,00	0,00	0,00	7 386 928,00
1641	Emprunts en euros	7 386 928,00	0,00	0,00	7 386 928,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		10 689 970,00	1 261 622,64	977 524,00	8 450 923,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 838 612,00	1 838 611,16	0,00	0,84
1068	Autres réserves	1 838 612,00	1 838 611,16	0,00	0,84
27	Autres immobilisations financières	3 303 686,00	904 869,78	0,00	2 398 726,22
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de TVA	3 303 598,00	904 869,78	0,00	2 398 726,22
Total des recettes financières		5 142 208,00	2 743 480,94	0,00	2 398 727,06
458204	convention montagnac (3)	240 000,00	0,00	0,00	240 000,00
458205	convention montagnac-s'traitant (3)	760 000,00	0,00	0,00	760 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		16 832 178,00	4 005 003,58	977 524,00	11 849 650,42
021	Virement de la section d'exploitation	1 879 853,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	10 088 843,00	10 088 797,10		20 145,90
1641	Emprunts en euros	8 130 000,00	8 130 000,00		0,00
218	Autres immobilisations corporelles	20 000,00	0,00		20 000,00
2813	Constructions	354 664,00	354 625,65		38,35
28143	Constructions sur sol d'autrui - Droit de superficie	7 638,00	7 637,95		0,05
28166	Matériel spécifique d'exploitation	1 431 970,00	1 431 864,11		105,89
28158	Autres	2 137,00	2 137,00		0,00
28173	Constructions	6 664,00	6 664,00		0,00
281756	Matériel spécifique d'exploitation	82 966,00	82 966,00		0,00
2818	Autres immobilisations corporelles	52 884,00	52 882,39		1,61
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		11 968 798,00	10 088 797,10		1 880 998,90
041	Opérations patrimoniales (6)	12 554 364,92	10 155 628,70		2 398 726,22
1641	Emprunts en euros	4 625 379,46	4 625 379,46		0,00
166	Refinancement de dette	4 625 379,46	4 625 379,46		0,00
203	Frais d'études, de recherche, de développ. et frais d'insertion	1 764,00	0,00		1 764,00
2051	Concessions et droits similaires	3 920,00	1 135,97		2 784,03
211	Terrains	198 678,00	3 675,08		195 002,92
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	2 740,00		0,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	25 629,40		0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	19 836,11		0,00
2313	Constructions	588 514,00	215 195,57		373 318,43
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	6 572,62		0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2 510 720,00	630 085,03		1 880 634,97
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		24 523 150,92	20 224 425,80		4 298 726,12
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		41 355 328,92	24 229 429,38	977 524,00	15 148 375,64
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2014			0,00		

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat		CA	2015
III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la région.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. R: 040 = OE 042.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DI 041 = RI 041.

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat	CA 2015
---	---------

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)

LIBELLE : ...

POUR VOTE

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat	CA	2015
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INT18890071C du 27/02/1989

(2) Indiquer la date de la délégation de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rambnt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (Total)														
MING65166ELP02	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/03/2002		01/03/2007	42 678 750,00				3,0830		A	X	N	A-1
ATRC30070	CE	01/01/2007		26/03/2009	32 277,48 F				5,81		A	X	N	A-1
MING46636ELR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/07/2007		26/03/2009	199 860,77 F				4,47		A	X	N	A-1
MNV269363ELR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2007		01/04/2008	5 000 000,00 F				4,26		A	P	N	A-1
UD 06250 47 82	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	18/07/2006		01/07/2008	5 000 000,00 F				3,66		A	P	O	A-1
0250696A02	CREDIT FONCIER	18/07/2006		21/07/2008	5 000 000,00 F				4,92		T	P	N	A-1
MING2506661003	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14/06/2006		01/07/2008	392 388,07 F				3,94		T	P	N	A-1
A1712028000	CE	01/01/2011		01/07/2009	1 668 387,50 F				3,94		T	P	N	A-1
MF117526ELR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	12/04/2011		26/03/2012	230 665,71 F				4,1		T	X	O	A-1
00 0020 60592 A	CREDIT FONCIER	06/11/2012		01/06/2012	7 000 000,00 F				3,86		A	C	N	A-1
8166368	CE	18/06/2012		26/11/2012	3 000 000,00 F				4,45		A	C	N	A-1
00020606826	CREDIT FONCIER	06/11/2012		26/09/2012	600 000,00 F				5,11		T	X	N	A-1
MCHR06213ELR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	28/10/2012		25/03/2014	2 000 000,00 F				4,67		A	C	N	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)									3,56		A	X	N	A-1
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
960606	AGENCE DE L'EAU	19/09/1995		16/02/2002	4 078 182,32				0,0		A	X	N	A-1
971936	AGENCE DE L'EAU	11/12/1997		16/02/2002	47 808,01 F				0,0		A	X	N	A-1
981981	AGENCE DE L'EAU	02/12/1998		16/02/2002	370 865,51 F				0,0		A	X	N	A-1
982030	AGENCE DE L'EAU	15/12/1998		16/02/2002	1 008 163,51 F				0,0		A	X	N	A-1
420	AGENCE DE L'EAU	22/03/2000		16/02/2002	402 180,51 F				0,0		A	X	N	A-1
10531	AGENCE DE L'EAU	19/03/2001		16/06/2004	376 549,07 F				0,0		A	X	N	A-1
12459	AGENCE DE L'EAU	18/10/2001		16/01/2005	78 224,51 F				0,0		A	X	N	A-1
2002 0524	AGENCE DE L'EAU	28/03/2002		16/04/2006	60 676,81 F				0,0		A	X	N	A-1
20020531	AGENCE DE L'EAU	28/03/2002		16/07/2006	245 747,82 F				0,0		A	X	N	A-1
2004 1049	AGENCE DE L'EAU	15/09/2004		16/03/2006	81 000,00 F				0,0		A	X	N	A-1
2006 0682	AGENCE DE L'EAU	07/06/2006		16/03/2008	1 115 200,00 F				0,0		A	X	N	A-1
2006 1446	AGENCE DE L'EAU	03/04/2006		16/02/2008	78 888,00 F				0,0		A	X	N	A-1

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

IV
A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Teux actua- rie)					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
Total général					46 754 802,32									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Mentionner le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour le fixe, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt A : long terme. Exemple : A.1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCCE1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

IV
A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt sans couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2015	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2015 (14)	Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
									Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)													
MN025112EUR002	N	0,00		34 204 881,28						1 227 713,06	0,00	448 314,95	
ARC30070	N	0,00		4 060,47	0,25	F		3,08304		435,78	0,00	166,48	
MN040653EUR	N	0,00		135 100,32	10,26	F		4,47		6 467,27	0,00	4 629,88	
MN025965EUR	N	0,00		4 804 828,31	51,83	F		4,25		202 600,77	0,00	180 278,90	
00 80250 47 92	N	0,00		0,00	0,00	C		1,22147		247 860,56	0,00	0,00	
026066802	N	0,00		4 955 782,78	32,33	F		5,0995		234 445,02	0,00	39 756,10	
MN0253666003	N	0,00		344 436,00	21,83	F		4,1116		13 778,86	0,00	3 392,71	
A1712028000	N	0,00		1 370 911,95	21,83	F		4,00166		54 865,83	0,00	13 503,48	
MN1627625EUR	N	0,00		166 392,21	6,75	F		4,16506		6 939,65	0,00	105,85	
00 0020 80592 A	N	0,00		5 600 000,00	19,50	F		3,55317		284 006,38	0,00	128 507,04	
8188385	N	0,00		2 400 000,00	11,92	F		4,47769		116 516,11	0,00	10 485,22	
00002040023	N	0,00		444 773,46	16,50	F		5,19783		23 257,66	0,00	378,80	
MN060511EUR	N	0,00		1 793 393,34	12,25	F		4,57		88 491,48	0,00	82 060,45	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				12 763 379,46	32,58	F		3,37753		0,00	0,00	35 088,33	
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)				898 308,74						2 783,84	0,00	0,00	
950005	N	0,00		0,00	0,00	F		0,0		290,29	0,00	0,00	
971698	N	0,00		0,00	0,00	F		0,0		136,70	0,00	0,00	
961981	N	0,00		69 444,71	5,17	F		0,0		692,72	0,00	0,00	
802030	N	0,00		27 560,80	0,17	F		0,0		278,98	0,00	0,00	
420	N	0,00		51 848,94	1,42	F		0,0		387,90	0,00	0,00	
10851	N	0,00		48 008,53	2,42	F		0,0		324,58	0,00	0,00	
12459	N	0,00		20 887,36	3,08	F		0,0		190,22	0,00	0,00	
2002 0824	N	0,00		20 835,51	4,33	F		0,0		124,70	0,00	0,00	
20020531	N	0,00		87 840,79	3,88	F		0,0		418,84	0,00	0,00	
2004 1640	N	0,00		28 498,84	8,28	F		0,0		0,00	0,00	0,00	
2005 0832	N	0,00		618 463,32	6,78	F		0,0		0,00	0,00	0,00	

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2015 (14)	Charges d'intérêt (15)	
2008 1446	N	0,00		31 420,20	3,17	F	0,0	7 855,20	0,00	0,00
Total général		0,00		36 081 288,07				5 852 661,36	1 230 498,89	0,00
										448 314,95

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire masquer le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB101507C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture. F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

A1.3

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2015 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Banière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé														
D														
E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) au lieu de la classification de la charte de bonne conduite. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû soumise à la part non couverte.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû soumise à la part non couverte.
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû soumise à la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 Juin 2010 sur les produits financiers (par 1 à 9) ; les autres zones euro / 5 ; autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déductible de l'opération de prêt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (8) Montant, index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen de taux constatés sur l'année.
 (10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
 (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(6) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	22					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	35 081 286,07					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swapion)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe relate le stock de dette au 31/12/2015 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

A.1.6

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réamortisé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICM de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/189					0,00										247 860,55	4 686 216,46	0,00
Remboursement de dette (3)					0,00										247 860,55	4 686 216,46	0,00
Emprunts avec plusieurs tranches de taux																	
MON252663ELR	2007	P		CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	0,00		0,00 A			3,56					247 860,55	4 686 216,46	0,00
Total des recettes au c/186					12 755 379,26										0,00	0,00	35 039,33
Refinancement de dette (4)					12 755 379,26										0,00	0,00	35 039,33
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat																	
MONR0621REUR	2015	X	26/10/2015	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	12 755 379,26		32,58 A				F				0,00	0,00	35 039,33

(1) Les opérations de refinancement de dette consistant en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suite de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/186 sont équilibrées.
 (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat ainsi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt qu'il remplace.
 (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant décaissement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
 (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après décaissement des emprunts de refinancement.
 (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour annuité progressif, F pour linéaire, X pour autres à préciser.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, T : trimestrielle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
 (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux contracté à la date du refinancement.
 (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt qu'il remplace.
 (11) Indiquer A pour anticipation, C pour capitalisation, T pour imputation dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
 (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'automaticité de capitalisation.
 (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et capitalisés à l'article 6611 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels et capitalisés à l'article 666.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2014)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		972 808.00	972 798.82
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		956 025.00	956 019.43
1641	Emprunts en euros	956 025.00	956 019.43
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		16 780.00	16 779.39
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	16 780.00	16 779.39
020	Dépenses imprévues (investissement)	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2015	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2014)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	972 798,82	4 311 134,64	1 783 077,60	7 067 011,06

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2014)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		7 122 392.00	III 2 843 666.88
Ressources propres externes de l'année (a)		3 303 596.00	904 869.78
2762	Autres immobilisations financières	3 303 596.00	904 869.78
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		3 818 796.00	1 938 797.10
2813	Amortissement des immobilisations	354 664.00	354 625.65
28143	Amortissement des immobilisations	7 638.00	7 637.95
28156	Amortissement des immobilisations	1 431 970.00	1 431 864.11
28158	Amortissement des immobilisations	2 137.00	2 137.00
28173	Amortissement des immobilisations	6 664.00	6 884.00
281756	Amortissement des immobilisations	82 986.00	82 986.00
2818	Amortissement des immobilisations	52 884.00	52 882.39
021	Virement de la section d'exploitation	1 879 853.00	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2015	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 843 666.88	977 624.00	0.00	1 838 611,16	5 659 802,04

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	7 067 011,06
Ressources propres disponibles	IV	5 659 802,04
Solde	V = IV - II (3)	-1 407 209,02

(1) Les comptes 16, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 69 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Les comptes 16, 26, 39, 49 et 69 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4	0	4	3,4	0	3,4
Adjoint administratif de 1ère cl	C	2	0	2	1,6	0	1,6
Adjoint administratif de 2ème cl	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif ppal 1e cl	C	1	0	1	0,8	0	0,8
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	0,14	1,14	1,14	0	1,14
Ingénieur principal	A	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique 2ème classe	C	0	0,14	0,14	0,14	0	0,14
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		5	0,14	5,14	4,54	0	4,54

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/BR/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois permanents créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Effectifs temps plein annuel travaillés (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs effectives * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5).

(5) Par exemple, emplois dont les missions ne correspondent pas à un chiffre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-59 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

	IV	
	C1.1	

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2015	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indexe (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Maturité du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
RECEVEUR	N			0,00	CDI	
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

IMS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Indiquer le contrat (ou du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-4* : article 3, 1^{ère} année : accroissement temporaire d'activité.

3-4 : article 3, 2^{ème} année : accroissement saisonnier d'activité.

3-4 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacances temporaires d'un employé.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements communaux de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements communaux de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la création ou la suppression d'un service public.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la création ou la suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats postérieurs devront être libellés "Autres" et seront libellés d'une précision (ex : "contrats stables").

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret 80-1148 du 20 octobre 1985.

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes

III. Vote du budget

p.9 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles

p.11 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles

p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.16	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.17	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.21	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.22	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
p.23	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.24	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.25	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	A8.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées		X
	A8.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties		X
	A8.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
	A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
	A10 - Etat des travaux en régie		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations			
p.26	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D - Arrêté et signatures		X

Envoyé en préfecture le 29/03/2016

Reçu en préfecture le 29/03/2016

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat

Affiché le 29/03/16

CA 2015

ID : 034-253400859-20160229-DEL16022001-BF

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le président,

A FABREGUES, le 29/02/2016

Le président,

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire.

A FABREGUES, le 29/02/2016

Nombre de membres en exercice : 48

Nombre de membres présents : 26

Nombre de suffrages exprimés : 35

VOTES : Pour : 35

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation 19/02/2016


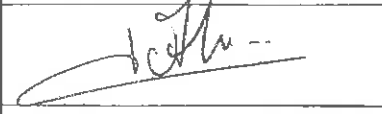



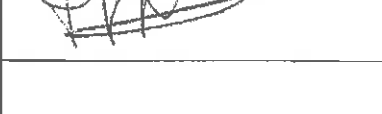
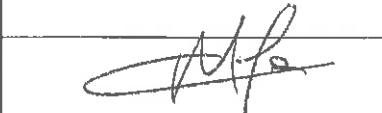
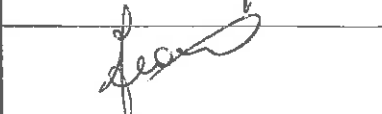
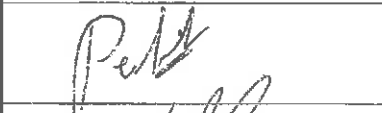
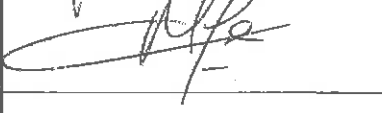
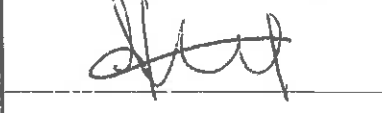

Les membres du Comité syndical,

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

M. ALAUZET Jean-Marc	
M. ALRIC William	
M. ARAGON Jean-Claude <i>Pouvoir Alauzet</i>	
M. ARCHIMBEAU Olivier	
M. AUDOUI Philippe	
M. AUDRIN Jean-François <i>Pouvoir M. Vidal</i>	
M. BAEZA Henry	
M. BARRAU Gérard	
M. BATTAIL Alain <i>Pouvoir</i>	
M. BETTI Bernard <i>Pouvoir</i>	
M. BREYSEE Thierry	
M. CAIZERGUES Roger <i>(pouvoir) M. Petit</i>	
M. CAPROUGE Philippe	
Mme CASSAR Michell	
M. CELIE Raymond	
Mme CINCON Sylvie	
M. COEURVEILLE Michel	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Mme COLMAS Ghislaine	
M. CUCULIERE Serge <i>Louvoir Guy RIVE</i>	
M. DEMOLLIERE Jean-Pierr <i>Pouvoir G-M DECKER</i>	
M. DI STEFANO F rancis	
M. FAGES Roger	
M. FERRAGNE Philippe <i>Suppléant Colette Julnats</i>	
Mme FERRIER Magali	
M. FONTVIEILLE Henri	
M. GROS Jean-Claude	
Mme GUIRAUD Isabelle	
M. HARDEMAN Jean	
Mme ILAIRE Régine	
M. JEANTET Alain	
Mme LABATUT Lucienne	
Mme LEON Claude <i>Suppléant</i>	
M. MARCEROU Jean-Claude	
M. MARTINIER Jacques <i>Suppléant Joze Olivier Jds</i>	

IV - ANNEXES

IV

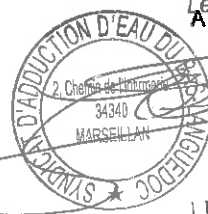
ARRETE ET SIGNATURES

D

M. MARTY Robert	
M. NAUDIN Gérard <i>Fourville</i> <i>Perdubon</i>	
M. NIDECKER Georges	
M. NURIT Gilles	
M. PETIT François	
M. PHILIPPE Michel	
M. REVOL René <i>Fourville</i> <i>Mme TOUZARD</i>	
M. RIVE Guy	
M. ROULLEAUX Jean-Jacqu	
Mme SABORIT Ghislaine	
Mme SALGAS Véronique <i>P</i> <i>Mme LARJES</i>	
M. SALIS Francis	
Mme TOUZARD Isabelle	
M. VERA Joël	

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 29/03/16... et de la publication le 29/03/16

Le Président
A marseillan, le 29/03/16



J.M. ALAUZET